

## Activités appuyées par le MDRP en Ouganda

Mars 2009

**Projet spécial :** Rapatriement, réhabilitation, relocalisation et réintégration des 'reporters' en Ouganda

**Agence d'exécution :** Commission d'amnistie de l'Ouganda

**Financement :** 4, 2 millions de dollars EU

**Etat d'avancement :** Clos

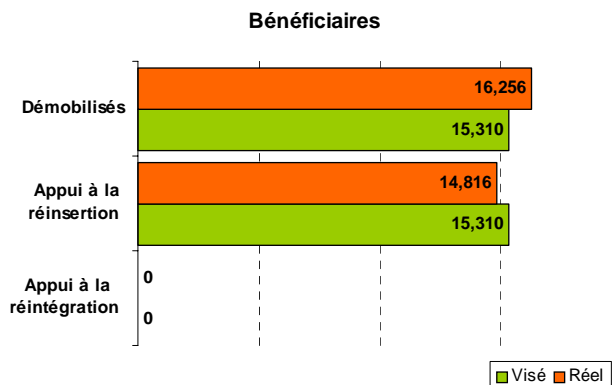
**Objectif :**

Le programme avait pour but de :

- Soutenir l'intégration à la vie civile de près de 15 300 ex-combattants, dans le cadre de l'Acte d'amnistie de l'Ouganda de 2000
- Renforcer la capacité de la Commission d'amnistie

**Avancement :**

- Le projet spécial du MDRP en soutien à la Commission d'amnistie a été officiellement clos le 30 juin 2007.
- Le projet a permis au Gouvernement de recevoir et prendre en charge 16 256 rebelles ayant demandé l'amnistie.
- Le projet a fourni l'assistance pour la distribution de 14 816 paquets de réinsertion aux anciens rebelles et collaborateurs.
- Le projet a soutenu la Commission d'Amnistie dans son rôle d'information et de sensibilisation auprès de la population, notamment avec le Plan d'Action Humanitaire Urgence.



**Continuation de l'aide en Ouganda**

A la demande du Gouvernement de l'Ouganda, la Banque Mondiale a établi en janvier 2008 un fonds fiduciaire spécial à bailleurs multiples (MDTF en anglais) pour soutenir un projet continuant la démobilisation et réintégration des combattants rebelles et de leurs collaborateurs (appelés "reporters" dans l'Acte d'Amnistie de l'Ouganda de 2000). Le budget prévu du MDTF est de 8,2 millions de dollars EU avec les contributions du Danemark, des Pays Bas, de la Norvège, de la Suède, et du Département pour le Développement International (DfID) britannique. Le MDTF, qui permettra un financement jusqu'en 2010, soutient directement le travail de la Commission d'Amnistie. Il devrait également soutenir d'autres agences d'exécution des Nations Unies ou de la société civile qui prendraient en charge la démobilisation et le rapatriement de la LRA et de l'ADF.

**CONTEXTE**



En 1996-97, le gouvernement Ougandais commença à soutenir de manière tacite les mouvements rebelles en République Démocratique du Congo (RDC), espérant que ces groupes empêcheraient les groupes rebelles ougandais basés en RDC de lancer des attaques en Ouganda. Les Forces populaires de défense de l'Ouganda (UPDF) sont alors entrées en RDC en 1998 afin d'appuyer les groupes rebelles congolais et sécuriser les frontières de l'Ouganda. L'UPDF se retira après l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka de juillet 1999, se redéploya plus tard dans la région de l'Ituri en RDC, avant de se retirer à nouveau en mai 2003.

Le gouvernement de l'Ouganda lutte également contre la *Lord's Resistance Army* (LRA) depuis deux décennies. De nombreuses tentatives de règlement du conflit ont été formulées. En 2000, Le Gouvernement adopta l'Acte d'amnistie accordant l'amnistie à tout combattant ou collaborateur qui renonce à la rébellion. A la demande du Président Museveni, la Cour pénale internationale (CPI) lança une enquête sur la LRA et inculpa cinq de ses commandants supérieurs en 2005. En 2006, le gouvernement du Soudan du Sud entrepris des efforts de médiation qui menèrent à la signature d'un accord de cessation des hostilités entre la LRA et le Gouvernement de l'Ouganda. En février 2008, le Gouvernement Ougandais et la LRA entamèrent un accord de cessez-le-feu permanent à Juba, Sud Soudan, qui à ce jour n'a toujours pas été signé. Une opération militaire conjointe (Ouganda, RDC et Soudan du Sud) contre la LRA en RDC de l'Est a commencé en décembre 2008, et n'a pour l'instant pas connu de succès majeur.

**Population:** 29,9 millions  
**Surface :** 241 038 km<sup>2</sup> (93 072 milles<sup>2</sup>)  
**Espérance de vie :** 50 ans  
**Exportations principales :** Café, poisson, thé, tabac, coton, blé, sésame, haricots  
**RNB par personne :** 300 dollars EU